

## **I – CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION NEOPARKING**

### **1. Introduction**

Le site web [www.neoparking.com](http://www.neoparking.com) ci-après dénommé site Web est édité par NEOPARK, SAS au capital de 66 000 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°481 680 098, sise 140 Bis, Rue de Rennes, 75006, Paris, téléphone +33 1 84 17 55 60 représentée par Monsieur Bruno VERPLANCKEN en qualité de Gérant,

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation entrent en vigueur à leur date de mise en ligne et s'appliquent dès la première utilisation du site Web par le visiteur. Le visiteur en conséquence déclare être soumis aux droits et obligations des présentes conditions générales d'utilisation.

NEOPARK se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

Le visiteur / client reconnaît être informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document.

Le visiteur / client est invité à sauvegarder et imprimer les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, lesquelles font foi entre les parties.

Il appartient au visiteur /client qui n'adhérerait pas aux présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation de ne plus utiliser les services proposés par [www.neoparking.com](http://www.neoparking.com) et l'ensemble de ses sous-domaines.

### **2. Définitions**

Site Web : Désigne le site Internet web et mobile [www.neoparking.com](http://www.neoparking.com) et ses sous-domaines.

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation : Fait référence au présent document et l'ensemble de ses clauses. Abrégé par principe en « Conditions Générales ».

Visiteur(s) : Toute personne physique ou morale, ayant accepté les présentes Conditions Générales lors de la première utilisation du site Web.

Client(s) : Toute personne physique ou morale, ayant accepté les présentes Conditions Générales, créant un compte NEOPARK sur le site Web aux fins d'effectuer une réservation de place de parking ou tout autre service proposé par NEOPARK.

NEOPARK : Désigne l'entité juridique et morale NEOPARK S.A.S, décrite dans l'article 1 – Introduction, et abrégé NEOPARK dans les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

Service(s) : Toute prestation à destination du / des visiteur(s) et / ou client(s) présentées sur le site [www.neoparking.com](http://www.neoparking.com).

Modalité d'accès et condition d'utilisation : Précision(s) faite(s) au(x) visiteur(s) et client(s) quant à l'utilisation d'un service.

### **3. Que propose le site Web ?**

Le site Web permet de comparer les tarifs de stationnement et réserver en ligne des places de parkings publics, partagés, privés.

Il poursuit un triple objectif :

-Permettre aux visiteurs de comparer les places de parking disponibles à proximité de leur lieu de destination ;

-Permettre aux clients de bénéficier d'une place de parking à prix avantageux : chaque exploitant de parking s'étant engagé vis-à-vis de NEOPARK à proposer une réduction par rapport au prix public sur le nombre de places attribuées limitativement à NEOPARK; ou, à défaut de réduction, à prix coûtant.

-Permettre aux exploitants de parking d'optimiser la gestion des places de parking et maximiser ainsi le taux de remplissage. Permettre également le yield management de leur parc de stationnement et accroître leur rentabilité avec une obligation de moyen mais non de fin.

Le visiteur / client choisit notamment sa destination, sa date d'arrivée et de départ ainsi que les heures d'arrivée et de départ correspondantes, le temps d'occupation prévisionnel de la place de parking, son type de véhicule et autres critères de recherche connexes puis lance une recherche de disponibilité de parking.

Le résultat de la recherche affiche les parkings disponibles, le nom de l'exploitant du parking, le cas échéant la distance de celui-ci par rapport au lieu de destination, le tarif proposé, les services proposés par l'exploitant du parking (lavage, ambiance musicale ed altri), les avis des utilisateurs du parking et la réduction dont peut bénéficier le visiteur ainsi que les photos dont NEOPARK S.A.S détient l'entière propriété.

Le visiteur qui souhaite faire une réservation de place de parking doit alors devenir client NEOPARK en créant son compte NEOPARK et renseigner les formulaires en ligne (nom, adresse, identification du véhicule et toute information nécessaire à la bon exécution du service) pour procéder au paiement de sa réservation. Le visiteur peut également effectuer une réservation sans compte client grâce à la création d'une « réservation express » aux conditions définies dans l'article 5 des Conditions Générales d'Utilisation du Service.

#### **4. Ce que le site Web n'est pas :**

NEOPARK n'est pas un représentant, ni un agent des exploitants de parkings.

NEOPARK n'est pas partie à la relation entre le client et l'exploitant.

NEOPARK n'accorde aucune garantie de quelle que nature que ce soit sur l'établissement d'une relation entre un visiteur et un exploitant de parking.

#### **5. Comment effectuer une réservation ?**

Pour pouvoir bénéficier des services de réservation du site web, le visiteur doit préalablement s'inscrire en qualité de client NEOPARK ou suivre une procédure de réservation dite « express ». L'inscription est gratuite.

##### **5.1 Inscription par le visiteur**

L'inscription comprend les étapes suivantes :

- Saisie des formulaires d'inscription (nom, prénom,, adresse email, identification véhicule, adresse de facturation, numéro de téléphone, coordonnées d'entreprise s'il y a lieu incluant numéro de TVA intra-communautaire) ;

- Choix d'un identifiant et mot de passe ;

- Réitération de l'acceptation des conditions générales d'utilisation et acceptation des conditions particulières de vente et d'utilisation du Service ;

Le client déclare et garantit que les informations communiquées sont exactes et s'engage à les mettre à jour en cas de modification de celles-ci.

NEOPARK se réserve la faculté de refuser toute inscription d'un visiteur / client ne satisfaisant pas aux obligations mentionnées ci-dessus.

## **5.2 Acceptation des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation**

L'acceptation par le visiteur des présentes Conditions Générales s'effectue au niveau de l'interface d'inscription sous forme d'un double Clic (1. Je coche la case « j'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation et de vente », 2. Je clique sur la case « s'inscrire ») et constitue la preuve de la prise de connaissance desdites dispositions et vaudra acceptation irrévocable des présentes lors de ses venues ultérieures. Le client est informé qu'il doit consulter régulièrement les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation et en vérifier l'actualisation.

Le client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations ainsi transmises.

Le client est seul responsable de la préservation et de la confidentialité de son nom de client et de son mot de passe et des données qu'il transmet. Toute utilisation de son nom de client et de son mot de passe par le client fait présumer que le client accède aux services du site.

En cas d'inobservation des règles d'inscription et plus généralement des règles contenues dans les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, le client sera immédiatement exclu, son compte résilié.

## **5.3 Déclaration du visiteur**

Le visiteur déclare et garantit lors de son inscription en qualité de client à respecter les conditions suivantes, à savoir :

- donner une information claire, loyale, complète et vraie ;
- ne pas porter atteinte aux intérêts de l'exploitant de parking et à la société NEOPARK quels qu'ils soient (notoriété, réputation et e-réputation, intégrité) en postant notamment des avis tronqués, diffamatoire ;
- respecter le règlement intérieur et toutes consignes qui lui seront données par l'exploitant de parking soit sur le site soit via l'affichage sur le parking.

## **6. Accès au site et usage**

### **6.1 Accès**

Le site Web ou l'accès à un ou plusieurs services pourront, sans préavis ni indemnité, être fermés temporairement ou définitivement et ce, sans qu'un client ou un visiteur puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Le site Web est accessible 24 h/24, 7 j/7 sans qu'il ne s'agisse d'une obligation de la part de NEOPARK.

Il appartient aux clients et visiteurs de disposer des compétences et des moyens nécessaires (aux frais de ces derniers: accès internet, matériels et frais d'itinérance) pour accéder au site Web.

### **6.2 Usage**

Le site Web a été élaboré dans le respect de la législation française et européenne, notamment de la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004 ainsi qu'à la loi 2008-3 du 3 janvier 2008 pour le développement de la concurrence au service des consommateurs. Les services fournis par le site Web sont en accord avec l'ordonnance n° 2015-1033 du 20 août 2015 relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation, transposition en droit français de la directive européenne correspondante.

Il répond par conséquent à un usage sur le territoire français. Tout accès au site web, hors de ce territoire, se fait sous l'entière responsabilité du visiteur ou client et il lui appartient de s'assurer de la conformité du site à la législation locale d'où il tente d'y accéder.

Toute commande de services par le visiteur / client, suivant les processus décrits dans les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation emporte l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes clauses par le visiteur / client.

À ce titre, le visiteur / client renonce expressément à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions, en validant les conditions contractuelles dans le processus de validation de sa commande. Les Conditions Générales prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières de vente ou d'achat qui n'auraient pas été expressément acceptées par NEOPARK.

## **7. Déclarations de l'exploitant de parking**

Il est porté à l'attention du visiteur / client que l'exploitant a déclaré respecter l'ensemble des règles légales et sociales en vigueur dans le cadre de l'exercice de son activité.

De même, l'exploitant de parking agissant en qualité de professionnel, déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle régulièrement mise à jour.

## **8. Protection des données**

Les informations qui sont demandées, notamment via les formulaires d'inscription présents sur le site Web, sont nécessaires au traitement desdites opérations. Elles pourront par ailleurs être utilisées pour mieux connaître les clients et adapter l'offre de NEOPARK aux besoins des clients.

Le client peut écrire à la société à l'adresse email suivante : [correspondant-cnrl@neopark.fr](mailto:correspondant-cnrl@neopark.fr) pour exercer ses droits d'accès et de rectification à l'égard des informations le concernant et figurant dans les fichiers, dans les conditions prescrites par la loi du 6 janvier 1978.

Les déclarations au titre de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée le 6 août 2004 ont bien été effectuées (récépissé n°1588047).

L'ensemble des données à caractère personnel collecté sur le client fera l'objet d'un traitement automatisé.

Le traitement de ces données permettra de :

- remplir les obligations vis-à-vis du client ;
- d'informer le client de tout nouveau service.

Si le client l'a accepté lors de son identification sur le site, des emails (courriers électroniques) lui proposant des nouveautés, des exclusivités lui seront envoyés.

Le client peut demander à ne plus recevoir de courriers électroniques à tout moment en cliquant sur le lien prévu à cet effet et inséré en pied de page de chacun des courriers électroniques qui lui seront adressés.

## **9. Contenus fournis par les Exploitants de parkings**

Conformément aux dispositions de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN), chaque exploitant de parking est responsable des contenus de toutes sortes (photographie, commentaire, services fournis et tarifs horaires) fournis à NEOPARK et qui pourraient être présentés sur le site Web. NEOPARK ne revendique aucun droit de propriété sur ces contenus ni même une obligation quelconque de surveillance sur ces derniers.

Le site Web ayant pour vocation d'informer le client des conditions d'exploitation du parking, il appartient au seul exploitant de parking de vérifier les données mises en ligne sur le site Web et de demander la rectification d'erreurs ou demandes de compléments.

NEOPARK ne saurait garantir par ailleurs que les informations présentées sur son site Web soient complètes et exemptes d'erreur, ni garantir leur actualité.

Malgré tout le soin apporté à la mise en ligne, les données sont fournies en l'état et NEOPARK ne fait aucune déclaration, ni n'accorde aucune garantie à cet égard.

Il appartient en conséquence au visiteur ou client, sous sa responsabilité exclusive, de procéder à toute vérification pour une utilisation des données fournies sur le site Web et ce, afin d'être en possession de tous les éléments nécessaires à la prise d'une décision conforme à ses intérêts.

## **10. Droit de propriété**

Les éléments appartenant à NEOPARK, tels que le site web, marques, les images, clips sonores et vidéos, les textes, les photos, logo, charte graphique, logiciels, le moteur de recherche, les bases de données, sans que cette liste ne soit exhaustive, sont la propriété exclusive de NEOPARK.

Les présentes Conditions Générales n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant à NEOPARK au bénéfice des visiteurs ou clients.

Cependant, NEOPARK concède aux visiteurs et clients un droit d'accès à son site à titre non exclusif, personnel, non transmissible et pour une utilisation qui soit conforme aux conditions définies au sein des présentes conditions générales d'utilisation.

## **11. Droit d'auteur et reprise du contenu mis en ligne**

Toutes les informations présentes sur le site Web sont couvertes par la législation du droit d'auteur. Tout procédé de reproduction et tout mode de représentation est conditionnée à l'accord de l'auteur en vertu des articles L.122-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle :

Les informations écrites et/ou mises en ligne par la rédaction du site Web ne sauraient être reproduites librement sans une autorisation explicite du directeur de la publication du site Web.

Les photos et documents publiés sur ce site restent la propriété de leurs auteurs respectifs et ne peuvent être copiés et / ou distribués sans l'autorisation de leurs auteurs (se renseigner auprès du webmaster).

Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, faite sans le consentement préalable et écrit de la société est illicite et constitue une contrefaçon donnant lieu à des sanctions pénales.

## **12. Suppression d'un compte client**

### **12.1 Suppression à l'initiative de NEOPARK**

NEOPARK se réserve le droit de suspendre ou supprimer, sans préavis, sans indemnité de quelle que nature qu'elle soit le compte client qui ne respecterait pas les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, ou plus généralement l'une des lois ou règlements en vigueur.

Le visiteur / client garanti par ailleurs NEOPARK contre toute contestation, revendications, actions, et de manière générale, contre toute difficulté dont serait saisie NEOPARK par un exploitant de parking trouvant sa cause dans les agissements du client.

NEOPARK se réserve la possibilité d'exercer toutes poursuites qu'elle estime utile à la défense de ses intérêts et de son intégrité, et se réserver le droit de réclamer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi.

## **12.2 Suppression à la demande d'un client**

Le visiteur / client inscrit pourra à tout moment demander la suppression de son compte sans avoir à justifier d'un motif particulier.

## **13. Responsabilité**

NEOPARK ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution de ses obligations due à un cas de force majeure au sens généralement accepté par la loi et les tribunaux français ou pour des causes échappant à son contrôle notamment liées à l'exploitant de parking.

Le client déclare et reconnaît être le seul responsable du choix du parking dont il a pu visualiser les contenus sur le site Web. Il lui appartient de vérifier les informations communiquées par l'exploitant de parking via le site Web.

NEOPARK est tenue à une obligation générale de moyen et ne peut être tenu dans la mesure permise par la réglementation en vigueur pour responsable de :

- tout dommage immatériel,
- tout dommage indirect ou consécutif qui pourrait être causé, y compris toute perte de profit (qu'elle soit provoquée directement ou indirectement), toute perte de clientèle ou de notoriété commerciale ou toute perte de données qu'un client pourrait subir ;
- non respect par le client des procédures de réservation et des Conditions Générales de vente et d'Utilisation du service
- toute perte ou tout dommage qu'un client ou visiteur pourrait subir du fait de :
- la confiance accordée à l'exhaustivité, l'exactitude des données relatives à l'inscription d'un exploitant de parking sur le site Web ;
- défaut de communication par un exploitant de parking à NEOPARK des informations précises concernant son parking ;
- l'incapacité en qualité de client à conserver en toute sécurité et confidentialité le mot de passe ou les informations de son compte.

## **14. Loi**

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation sont régies par la loi française.

Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme quel que soit le lieu de consultation et d'utilisation du site par le visiteur ou l'adhérent.

## **15. Attribution de compétence et litiges**

En cas de litige, et conformément à la transcription en droit français de la directive européenne de digitalisation des litiges (ordonnance N° 2015-1033 du 20 août 2015 relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation), entrée en vigueur le 9 janvier 2016 et au Code de la Consommation français :

### **15.1 Fonctionnement du service client et règlement général des litiges**

- il appartient au visiteur / client, en cas de litige, réclamation, demande d'information(s), de contacter le service client du site Web, par courrier postal, téléphone (fourni sur le site Web) ou écrits électroniques via les formulaires prévus à cet effet (dénommés « Contact » et « En cas d'incident » sur le site Web) ou via les systèmes d'assistance en ligne (chat et click to call),

- NEOPARK et le site Web ne saurait être tenu responsable en cas de non-respect par le visiteur / client des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation,

- auquel cas, NEOPARK se réserve le droit d'opposer une fin de non-recevoir, notifiée par écrit électronique et justifiée par les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation au visiteur / client suite à sa demande.

### **15.2 Règlement extra-judiciaire des litiges**

- après une tentative de recherche d'une solution amiable telle que décrite dans l'article 15.1 et en accord avec les dispositions législatives de l'ordonnance N° 2015-1033 :

- le visiteur / client se réserve le droit de saisir un médiateur aux conditions suivantes prévues et fixées par l'ordonnance ci-avant :

- Cette saisie n'est possible, conformément à la loi, uniquement lorsqu'un litige n'a trouvé aucune solution amiable après contact du service client NEOPARK,

- ce médiateur n'entretient aucune relation avec la société NEOPARK au-delà de toute doute raisonnable,

- ce médiateur peut être nommé par une autorité publique dans les conditions fixées par la Loi et telles que définies à l'article 21 de la Loi N°95-125 du 8 février 1995 relation à la médiation conventionnelle,

- les frais de médiation sont à la charge de NEOPARK,

### **15.3 Règlement judiciaire des litiges**

- Le visiteur / client ainsi que la société NEOPARK se réserve tout deux le droit, et ce quelque soit la décision d'un médiateur, d'entamer toute action judiciaire visant à donner un caractère juridique et définitif pour un litige donné.

En de telles circonstances, compétence expresse est attribuée aux tribunaux français dépendant du ressort de l'éditeur, si le client ou visiteur est commerçant, nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires, en référé ou par requête.

## **II – CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE ET CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE**

### **1. Préambule**

Les présentes Conditions Particulières de Vente et d'Utilisation s'appliquent à toute réservation de place de parking par un client. Elles viennent compléter les Conditions Générales de Vente qui restent applicables à toute commande.

Le client dispose de la faculté de sauvegarder et d'imprimer les présentes Conditions Particulières ainsi que les Conditions Générales en utilisant les fonctionnalités de base de son navigateur ou de son ordinateur.

Le client reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes Conditions Particulières et Conditions Générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ces documents.

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la réservation à distance de places de parkings disponibles sur l'espace de vente en ligne accessible au sein du site Web depuis la passation de la commande aux services après-vente et garanties, en passant par le paiement.

## **2. Opposabilité des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation du service**

La version des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation opposable aux clients est celle figurant sur le site au moment de la validation de la réservation par le client.

Les différentes versions des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation sont archivées par NEOPARK.

## **3. Informations / garanties**

Le plus grand soin est apporté à la mise en ligne, préalablement à la passation de la réservation, d'informations relatives notamment aux caractéristiques essentielles du parc de stationnement pour lequel une réservation est possible, aux modalités de paiement. Toutefois, des variations minimales et ne portant pas sur les caractéristiques essentielles peuvent être présentes. Ces variations ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de NEOPARK.

Le client déclare avoir reçu toutes les informations et conseils utiles lui permettant de prendre, sous sa seule responsabilité, l'intégralité des décisions relatives au choix du ou des parcs de stationnement. Le client a vérifié qu'il dispose des logiciels et matériels lui permettant d'ouvrir et lire le format de fichier associé à la réservation de place de parking.

## **4. Prix**

Les prix afférents à la réservation sont indiqués sur l'espace de vente en ligne dédié à cet effet.

Les erreurs évidentes (y compris les erreurs typographiques) ne sont pas exécutoires.

Toutes les promotions, offres spéciales et offres en réservation sont indiquées comme telles.

Les promotions, offres spéciales et offres en réservation éventuellement proposées pour certains parcs de stationnement sont précisées sur le site Web et ne sont valables qu'au moment où celles-ci sont vues par le visiteur / client.

Conformément au Code de la Consommation et au principe du double clic, le visiteur / client se doit d'accepter par 2 (deux) fois les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation. Une fois la réservation payée et validée par les services bancaires, le prix de ladite réservation vaut acceptation ferme et définitive du montant total TTC indiqué sur la page de finalisation de la commande.

À ce titre, le client, en cas de réclamation, demande, litige, ne pourra se prévaloir d'un remboursement supérieur à la somme totale engagée pour ladite réservation.

Les prix sont affichés en euro en TTC (toutes taxes comprises).

Lors de la confirmation par e-mail de la commande du client, il sera indiqué le montant total de la commande en euros c'est-à-dire le montant de la réservation de la place de parking majoré des frais de réservation et le cas échéant de l'assurance souscrite par le client.

Les prix ne comprennent pas les frais de communication liés à l'utilisation du service de vente en ligne qui restent à la charge du client.

NEOPARK se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, les réservations effectuées seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la réservation.



## **5. Réservation**

### **5.1 Généralités**

Pour effectuer une réservation :

- le client doit saisir ses identifiants saisis lors de son inscription et qui lui ont été confirmés par voie d'email,
- ou s'inscrire pour la première fois en tant que client et en soumettant à chaque étape du formulaire les informations demandées. NEOPARK ne pourrait être tenu responsable en cas d'erreur, malveillance ou maladresse concernant l'intégration de ces données par le visiteur / client
- ou effectuer une réservation dite « express » sans création de compte client en fournissant les informations demandées sur le formulaire simplifié. De même, NEOPARK ne pourrait être tenu responsable en cas d'erreur, malveillance ou maladresse concernant l'intégration de ces données par le visiteur / client.

Le client est seul responsable de la préservation et de la confidentialité de son nom d'utilisateur et de son mot de passe et des données qu'il transmet. Toute utilisation de son nom d'utilisateur et de son mot de passe par le client fait présumer que le client accède aux services du site Web.

Le client doit informer immédiatement NEOPARK de toute perte ou utilisation non autorisée de son compte, de ses identifiants et mot de passe.

### **5.2 Prise de réservation**

La prise de réservation comprend les étapes suivantes :

- étape 1 : identification du client.
- étape 2 : remplir les champs obligatoires des formulaires de renseignements. Le client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations ainsi transmises.
- étape 3 : consultation des Conditions Générales d'Utilisation et Particulières de Vente.
- étape 4 : acceptation de l'ensemble des Conditions Générales d'Utilisation et Particulières de Vente en cochant la case « Conditions Générales et Particulières » (case décochée par défaut) puis en cliquant sur la case « j'accepte »
- étape 5 : paiement de la réservation.
- étape 6 : le client reçoit un accusé de réception par voie électronique de sa réservation.
- étape 7 : le client imprime le bon de réservation après avoir téléchargé le document en cliquant sur le lien de téléchargement de l'accusé de réception.

Toute réservation effectuée par le client via les étapes précitées constitue une acceptation irrévocable des Conditions Générales et Particulières de Vente.

### **5.3 Confirmation de la réservation**

Conformément à la réglementation applicable, les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par voie d'e-mail à l'adresse email indiquée par le client lors de son inscription ou de sa réservation express.

Les informations saisies par le client feront l'objet d'un récapitulatif sur le bon de réservation fourni par voie d'email.

Le bon de réservation comprendra notamment les informations suivantes :

- la description de la réservation effectuée ;
- l'identification du numéro de la réservation ;
- le montant total de la réservation ;
- le rappel des modalités d'accès et conditions d'utilisation du parking.

Il appartient au client, sous sa responsabilité, de conserver sur le support de son choix les informations contractuelles.

NEOPARK se réserve le droit de ne pas confirmer la réservation notamment en cas de refus d'autorisation de paiement, adresse erronée ou tout autre problème sur le compte du client. Dans ce cas, NEOPARK en informera le client par écrit électronique.

La commande ne devient définitive qu'après règlement de la totalité du prix par le client.

## **6. Paiement**

### **6.1 Moyens de paiement**

NEOPARK ne détient aucunes coordonnées bancaires de ses clients et aucun paiement n'est effectué sur le site Web [www.neoparking.com](http://www.neoparking.com) et ses sous-domaines. À ce titre, NEOPARK ne pourrait être tenu responsable en cas de transactions frauduleuses, mouvement d'écritures suspects ou inopinées, sur le compte bancaire d'un visiteur / client.

Le paiement est effectué en ligne par l'ensemble des modes de paiement proposés lors de la validation de la réservation :

- Compte Paypal : le client ne communique pas ses informations financières lors de la réservation et se trouve redirigé vers Paypal. Paypal Europe est surveillée par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier). Paypal crypte le numéro de carte pour en assurer la confidentialité ;
- Carte bancaire : les coordonnées des cartes de paiement sont cryptées grâce au protocole (Secure Socket Layer) et ne transitent jamais en clair sur le réseau. Le paiement est directement effectué auprès de la banque partenaire de NEOPARK via la plateforme de paiement SystemPay ;
- Solutions de paiement internationales : NEOPARK, afin de fournir une expérience utilisateur optimale et dans un souci de sécurité maximale, s'appuie également sur de nombreux prestataires de solutions de paiement à l'international tels que (à titre non exhaustif) MultiSafePay B.V. Ces solutions se destinent principalement à la clientèle étrangère de NEOPARK mais est accessible à tout client Français. De même, aucunes coordonnées bancaires ne sont recueillies par NEOPARK via l'utilisation de ces moyens de paiement.
- Le client a enfin la possibilité de payer une réservation via le système interne NEOPARK à travers l'utilisation de ses avoirs dénommés « Crédits NEOPARKING ». Aucun moyen de paiement autre que la connexion audit compte client NEOPARKING n'est requise pour procéder à un quelconque paiement sur la plateforme interne NEOPARK et aucunes coordonnées bancaires n'est utilisée et requise durant la transaction.

Le débit de la carte bancaire ou du compte Paypal est effectué au moment de la réservation. La facture de la réservation sera insérée dans l email de confirmation de réservation contenant le lien de téléchargement du ou des produits.

## **6.2 Défaut de paiement**

Dans le cas d'un défaut de paiement du prix non justifié par un motif légitime, NEOPARK est en droit de réclamer des intérêts de retard calculés sur la base du taux légal en vigueur majoré de trois points applicables à compter de la date d'exigibilité du paiement.

En cas de recouvrement contentieux (cabinet de recouvrement, avocat ou huissier) et après un courrier simple, les créances de NEOPARK seront majorées de 15% à titre de clause pénale en supplément des frais et intérêts ci-dessus stipulés.

## **7. Conditions d'utilisation des codes transmis par NEOPARK**

### **7.1 Généralités**

Pour entrer dans le parc de stationnement, le client doit utiliser à l'entrée du parc de stationnement sélectionné le code transmis par NEOPARK selon la forme appropriée à savoir :

- Communication du code à l'entrée du parking via l'interphone ou auprès du chef de parc
- Communication du code à la sortie du parking via l'interphone ou auprès du chef de parc
- Lecture d'un tag (code barre, QR code) à l'entrée du parking ou à sa sortie
- Lecture de la plaque d'immatriculation du véhicule tel que renseigné dans le compte client
- Lecture de la carte bancaire à l'entrée du parking tel que renseigné dans le compte client
- Lecture d'un badge RFID et tout autre système de communication infra-rouge ou de courte-portée
- Utilisation du panneau digicode à l'entrée et / ou à la sortie

Ce code est à usage unique. Il appartient en conséquence au client de préserver la confidentialité du code. En cas de perte, le client peut solliciter l'attribution d'un nouveau code uniquement si le code initialement attribué n'a pas été utilisé par un tiers. NEOPARK décline toute responsabilité quant à une utilisation frauduleuse.

Ce code peut également être obtenu directement à l'entrée du parc de stationnement sous réserve que le client communique son nom, son numéro d'immatriculation, sa période de réservation.

Le client s'engage à ne porter aucune atteinte aux mentions d'identification et / ou mesures techniques de contrôle intégrées aux codes-barres.

Par ailleurs, pour recevoir le code par SMS, le client doit disposer d'un accès au réseau d'un opérateur de téléphonie mobile, se trouver sur une zone de couverture et vérifier que la mémoire de son téléphone n'est pas saturée.

### **7.2 Absence de droit de rétractation**

Conformément à la réglementation en vigueur, le client ne dispose d'aucun droit de rétractation s'agissant d'une réservation selon une périodicité prédéterminée. Le délai de rétractation de sept jours prévu par l'article L.121.20 du code de la consommation n'est pas applicable dès lors que NEOPARK confirme et exécute la réservation en fournissant le code d'accès au parking.

### **7.3 Absence de droit à remboursement – Modification – Annulation et Assurance de réservation**

Il est porté à l'attention du client que la réservation est effectuée sur la base des déclarations effectuées par ce dernier notamment quant à la date et à la durée du stationnement.

En conséquence, une fois la réservation effectuée, il est porté à l'attention du client qu'il ne peut plus modifier les horaires et jours de réservation sauf à utiliser les moyens exclusivement mis à sa disposition sur le site Web et sous réserve des conditions suivantes :

- utiliser le bouton « Modifier la réservation » prévu à cet effet dans l'encart consacré à la réservation concernée,
- une modification inférieure à la durée de stationnement payée ne pourra être acceptée et donner lieu à une quelconque forme d'avoir ou à un remboursement,
- en cas d'une durée de stationnement effective moindre que celle initialement réservée par le client, aucun remboursement ni report sur une autre réservation ne pourra être sollicité par le client,
- une modification ne sera possible que dans la limite des quotas de places restants au moment de la demande de modification,
- un changement de véhicule de même catégorie est accepté depuis l'espace client,

Par ailleurs, en cas de dépassement de durée, il lui appartient de régler le solde dû directement à l'exploitant de parking sur la base du tarif public. En cas de stationnement dans un parking partagé, il lui appartient de payer les pénalités expressément prévues dans les conditions d'utilisation et modalités d'accès du parking réservé.

Pour pallier à un empêchement du client d'utiliser la réservation et ainsi être remboursé de celle-ci selon les modalités décrites par la compagnie d'assurance, il appartient au client de souscrire à l'assurance annulation proposée par NEOPARK lors de la réservation et présentée sur la page de validation de réservation.

En cas de no-show, à savoir le véhicule enregistré pour la réservation payée n'est pas venue pour sa réservation, aucun remboursement ne saura être sollicité par le client, sauf cas de force majeure et exceptions spécifiquement prévues et fixées par la Loi.

Le client dispose jusqu'à une (1) heure avant le début effectif de sa réservation pour se connecter à son espace client NEOPARKING ou sa réservation express et exercer son droit d'annulation en cliquant sur le bouton « Annuler la réservation » et en confirmant cette intention via le bouton d'acceptation prévu à cet effet.

#### **7.4 Règles de prudence**

Il est rappelé au client qu'il doit consulter son SMS en dehors de toute circulation routière, l'usage d'un téléphone mobile tenu en main est interdit en circulation (R 412-6-1 du code de la route).

Il est rappelé qu'est également interdit, au 1er juillet 2015, le port à l'oreille, par le conducteur d'un véhicule en circulation, de tout dispositif susceptible d'émettre du son, à l'exception des appareils électroniques correcteurs de surdité. Cela interdit notamment les oreillettes permettant de téléphoner ou d'écouter de la musique.

#### **8. Compte Client**

Le compte permet au client :

- de consulter ses réservations à venir, en cours et clôturées
- d'accéder à ses historiques de réservations et factures ;
- de soumettre une réédition de la réservation ;
- de fournir un avis sur le parc de stationnement ayant fait l'objet d'une réservation clôturée ;

- de mettre à jour ses coordonnées et mot de passe ;
- de renseigner les types d'accès (accès au parking par carte bancaire ; identification des véhicules).

## **9. Garantie**

NEOPARK est tenu de respecter la garantie légale des vices cachés, au sens de l'article 1641 du Code Civil qui dispose : « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose qui la rendent impropre à l'usage duquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus ».

## **10. Solutions en mobilité**

NEOPARK a développé à l'attention de ses visiteurs / clients différentes solutions nomades pour permettre à ceux-ci de connaître, les tarifs, les services, les états de disponibilité dans des parcs de stationnement et bénéficier le cas échéant de réductions et / ou d'un emplacement garanti dans des parcs de stationnement à proximité de l'endroit où il se trouve ou accessible via les transports en commun.

Le visiteur / client, pour bénéficier de ces services, doit disposer d'un accès internet et autoriser la géolocalisation sur son Smartphone et avoir précédemment téléchargé sur ce dernier les éléments nécessaires à l'exécution des services correspondants.

Ces services sont notamment disponibles via le site web [www.neoparking.com](http://www.neoparking.com) et ses sous-domaines.

NEOPARK ne peut garantir que ces services soient compatibles avec l'ensemble des Smartphones du marché ni même de la pérennité de ces services sur certaines plateformes marchandes.

## **11. Durée**

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services offerts par NEOPARK.

## **12. Preuve**

Les registres informatisés, conservés sur les serveurs de NEOPARK ou sur ceux de ses hébergeurs, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

## **13. Droit applicable**

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation sont soumises à la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme.

En aucun cas, NEOPARK ne donne de garantie de conformité à la législation locale qui serait applicable dès lors qu'un client accède au site à partir d'un autre pays.

En cas de contestation, le litige sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive des tribunaux français seuls compétents. En cas de litige avec un professionnel, le tribunal de commerce du siège social de NEOPARK sera seul compétent.